

## **REPORT DE LA DATE D'ARRÊTÉ ET DE PUBLICATION DES RÉSULTATS SEMESTRIELS 2023**

*Paris, 25 septembre 2023*

Le Conseil d'administration de la société a décidé de reporter au 23 octobre 2023 l'arrêté et la publication des comptes semestriels 2023. Cette décision est prise compte tenu de propositions en cours sur les mesures à mettre en œuvre pour le redressement de la joint-venture Ecoslops Provence. L'issue en sera déterminante pour assurer ou non la continuité d'exploitation de cette filiale et par conséquent, compte tenu des covenants bancaires, celle de la maison-mère Ecoslops SA, dont la dette bancaire deviendrait exigible en cas de défaut d'accord. Dans le cas d'une issue positive, Ecoslops SA pourra, dans le cadre d'un mandat ad hoc mis en place en juin dernier, poursuivre activement les discussions sur le réaménagement de sa dette.

La publication des comptes semestriels sera suivie d'une conférence analystes et investisseurs le 24 octobre à 11 heures.

### **A PROPOS D'ECOSLOPS**

**Ecoslops est cotée sur Euronext Growth à Paris**

**Code ISIN : FR0011490648 - Mnémonique : ALESA / éligible PEA-PME, et FCPI**

**Contact Relations investisseurs : [info.esa@ecoslops.com](mailto:info.esa@ecoslops.com) - 01 83 64 47 43**

Ecoslops fait entrer le pétrole dans l'économie circulaire grâce à une technologie innovante, permettant de produire du carburant et du bitume léger à partir de résidus pétroliers. La solution proposée par Ecoslops repose sur un procédé industriel unique de micro-raffinage de ces résidus pour les transformer en produits commerciaux aux standards internationaux. Ecoslops offre aux infrastructures portuaires, aux collecteurs de résidus ainsi qu'aux armateurs une solution économique et plus respectueuse de l'environnement.